

Le jeu du qui perd perd

(merci tout de même d'être venu jouer chez nous)

Ce monsieur est Angolais.

Il a trouvé du travail et la préfecture lui a donné un titre de séjour provisoire.

Mais l'employeur considère qu'il ne fait pas le boulot qu'il attendait et le vire.

Du coup la prime qu'il devait payer pour première embauche d'étranger ne sera pas versée.

Du coup ce monsieur Angolais doit trouver un autre travail

Et il le trouve et il donne satisfaction.

Mais la préfecture constatant que le premier contrat est tombé et que la prime liée à l'embauche d'un étranger n'a pas été payée, elle la réclame au second employeur qui était censé avoir embauché quelqu'un en situation régulière.

Du coup le nouvel employeur va-t-il accepter de payer la prime ?

Du coup ce monsieur Angolais promet qu'en sous main il va rembourser l'employeur pour en finir avec tout ça !

Mais tout de même il faut se mouiller devant la préfecture et ça un employeur n'aime jamais trop (ça montre que l'état des relations entre l'Etat et le citoyen est très saine !)

Alors l'employeur a une idée du genre « donnant donnant » avec la Préfecture : pour travailler dans la sécurité, comme c'est le cas ici, il faut une autorisation de la Police. Dès que l'autorisation sera donnée, l'employeur s'engage à régulariser la prime pour le contrat.

Mais « donnant donnant » est-ce dans les habitudes de la Préfecture ?

Le jeu n'est il pas « donnant perdant » ?

Je veux parler du jeu avec le peuple, et plus encore avec l'étranger (le non-peuple, celui qui ne vote pas)

N'est-ce pas que la règle ici, comme le disait Coluche dans un sketch, est celle du « **qui perd perd** » ?

Et bien sûr, merci mon brave, d'être venu jouer avec nous !